Les
COUVOIRIERS
du Québec

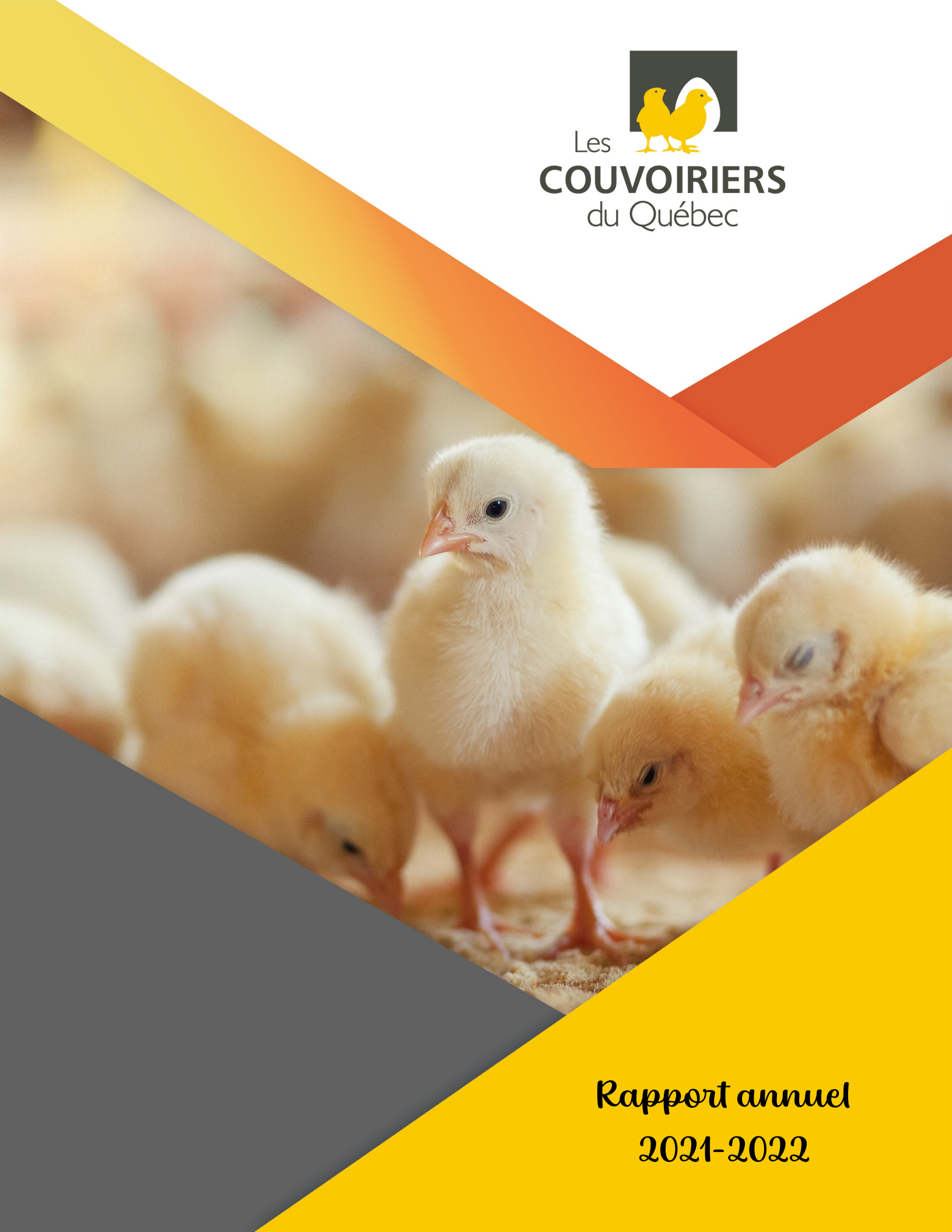

Rapport annuel
2021-2022

Table des matières*

Mot du président 2

Qui sommes-nous? 3

Structure organisationnelle 4

Mot de la directrice générale 5

Implications et dossiers 6

- Fédération canadienne des couvoirs 6
- Grève chez Exceldor 6
- Pénurie d'attrapeurs 6
- Approvisionnement en poussins 7
- Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ) - Croissance différenciée 7
- Indépendance professionnelle 8
- Plans de contrôle préventifs (PCP) (anciennement le Programme HACCP) 8
- Dossier poule de races reconnues 9
- Influenza aviaire 9
- Création des comités de liaison 9
- Entente Québec-Ontario 9
- Projet de Règlement des Éleveurs de volailles du Québec 10
- Projets de recherche | Optimisation du contrôle de *Salmonella spp.* et de *Clostridium perfringens* en production avicole par une approche d'évaluation du risque - Dre Marie-Lou Gaucher 10
- Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles 11

Rendez-vous avicole AQINAC 13

Équipe de support 14

*Dans chaque page, cliquez sur les poussins pour revenir à la table des matières.

Mot du président

Chers collègues,

C’est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2021-2022 des activités de l’association.

Avec le temps et à chaque jour, nous apprenons à vivre et effectuer notre travail de couvoirier dans cette nouvelle réalité. La pandémie de COVID-19 a modifié notre contexte et continue de le modifier au fur et à mesure que nous rencontrons les obstacles créés en chemin. Enjeux de main-d’œuvre, manque d’attrapeurs de poulet, approvisionnement en œufs d’incubation, influenza aviaire, ces défis se dressent devant nous et obligent une attention de tous les instants. Règlements sur le poulet à la RMAAQ, marché de l’Est de l’Ontario et calendriers d’abattage sont quelques-uns des dossiers importants où nous devrons poursuivre notre implication.

Nos actions sont forcément teintées par notre environnement d’affaires changeant, mais c’est assurément notre intégrité, notre équité, notre respect et notre sens des responsabilités qui nous permettent de continuer notre route. Le long de celle-ci, nous mobilisons nos partenaires de la filière comme le Conseil québécois de la transformation de la volaille (CQTV), les Éleveurs de volailles du Québec, les Producteurs d’œufs d’incubation du Québec (POIQ), le ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec (MAPAQ) pour livrer le résultat attendu. La planification stratégique de la filière avicole québécoise est, à ce moment-ci, un embranchement obligé de notre parcours. Avançons vers le développement d’une industrie avicole québécoise moderne et durable, c’est notre mission.

Je tiens finalement à remercier tous nos membres pour leur implication encore une fois très assidue à de nombreuses réunions cette année. Un merci tout spécial à l’équipe qui supporte Les Couvoiriers du Québec inc. dans la réalisation de sa mission et de ses mandats.

M. Denis Caron
Président du conseil d’administration

Qui sommes-nous?

Les Couvoiriers du Québec inc. (LCQ) est une association regroupant les couvoirs de poulets à griller du Québec.

- Couvoir Boire & Frères inc., Wickham
- Couvoir Sollio, Victoriaville
- Couvoir Scott (2020) ltée, Scott
- Couvoir Ramsay inc., Saint-Félix-de-Valois
- Entreprise Couvoir Côté s.e.c., Ange-Gardien

Annuellement, les membres de l'association mettent en incubation plus de 265 millions d'œufs de « type chair » et mettent en marché plus de 220 millions de poussins.

Les couvoirs de l'association emploient plus de 500 personnes pour la bonne marche de leurs opérations, en plus d'offrir une expertise technique et scientifique de pointe à leur clientèle par le biais des conseils dispensés de leurs équipes de conseillers.

Les membres sont aussi impliqués directement en tant que producteurs de volailles et en tant que producteurs d'œufs d'incubation.

Mission

- Assurer un leadership dans la promotion et la représentation des intérêts des couvoirs québécois de poulets de type chair en favorisant le développement d'une industrie avicole moderne et durable.

Vision

- Partenaires mobilisateurs d'une filière forte et prospère, nous sommes la référence en accouvage auprès des parties prenantes des industries bioalimentaire et avicole.

Valeurs

- Intégrité - Respect - Équité - Responsabilité

Structure organisationnelle

L'association est gouvernée par un conseil d'administration composé de cinq (5) administrateurs, nommés par chacun des couvoirs membres, et ce, chaque année avant l'assemblée générale annuelle.

Ces derniers nomment également un ou deux accompagnateurs, sans droit de vote, afin de participer aux échanges et travaux réalisés par l'association.

Les couvoirs membres peuvent changer leurs représentants (accompagnateurs et/ou administrateurs) en tout temps en déposant une demande au secrétaire de l'association.

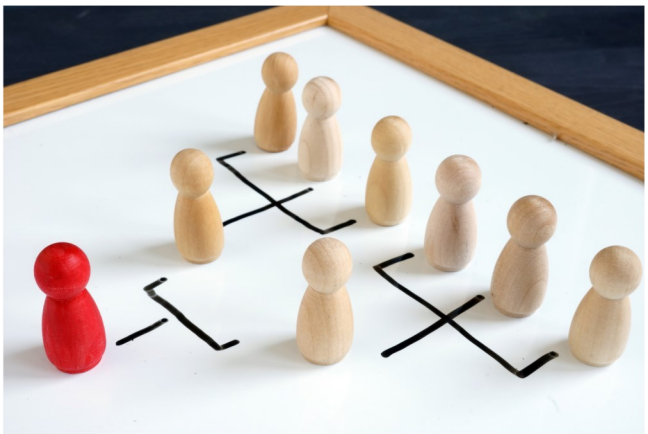

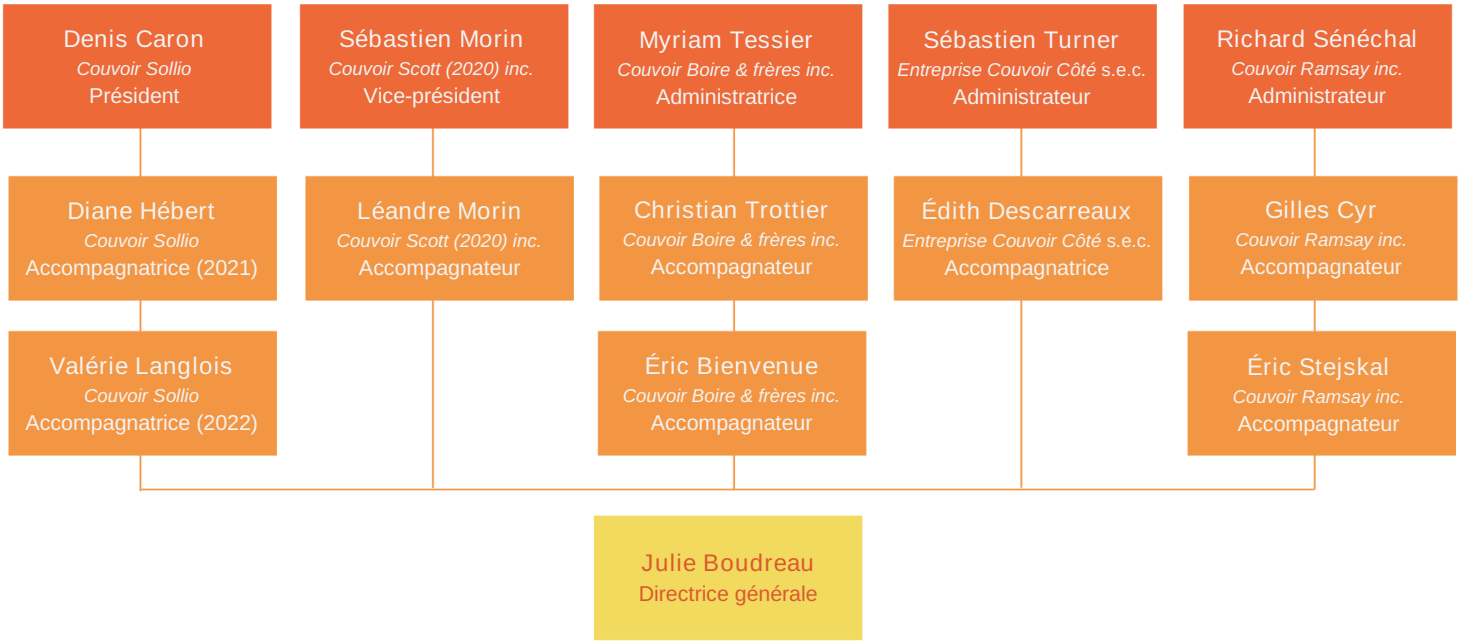

Mot de la directrice générale

Chers membres,

La dernière année nous aura laissé encore une fois son lot de surprises. La filière volaille québécoise a dû de nouveau se serrer les coudes afin de traverser les différentes crises et ce, malgré une année déjà fort occupée par une série de vague de contaminations à la COVID-19.

Nous avons continué notre travail et nos rencontres, encore une fois de façon virtuelle, afin de poursuivre l'avancement de nos dossiers et ce, avec rigueur et organisation. Plusieurs dossiers importants se sont présentés et nous avons su trouver l'agilité de répondre rapidement aux demandes du marché.

La création de comités de liaison avec différents maillons de l'industrie nous a sans nul doute aider à améliorer les relations au sein de la filière. Cependant, beaucoup de travail reste à faire afin d'arriver à instaurer le climat de confiance nécessaire à la bonne marche des opérations. Nous comptons grandement sur la réalisation d'une planification stratégique qui nous permettra de cibler les axes prioritaires pour la filière.

Ce printemps, plusieurs cas de grippe aviaire ont été détectés au Québec dans différents élevages. La souche de la grippe aviaire transportée par les oiseaux migrateurs, le H5N1, est excessivement virulent. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA) ont appelé les propriétaires d'oiseaux et l'industrie à rehausser leurs mesures de biosécurité et à se conformer au Règlement sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs.

En terminant, je tiens à remercier les administrateurs pour leur confiance et l'équipe de la permanence qui nous accompagne au quotidien. Souhaitons-nous à tous, une année 2022 de renouveau et la capacité de relever les défis qui se présenteront à nous.

Julie Boudreau
Directrice générale

Réunion du conseil d'administration

Au cours de l'année 2021, les membres du conseil d'administration se sont réunis à neuf (9) reprises et ont tenu six (6) rencontres entre janvier et mars 2022.

L'assemblée générale annuelle 2021 a eu lieu virtuellement le 18 mai.

Fédération canadienne des couvoirs

Les Couvoiriers du Québec participent aux enjeux nationaux via la Fédération canadienne des couvoirs (FCC). M. Christian Trottier (Couvoir Boire) est membre du conseil d'administration de FCC, représentant ainsi les enjeux du Québec.

Les Couvoiriers du Québec sont également impliqués dans les enjeux du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV), ainsi qu'auprès des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) par leur participation à la FCC. La fédération canadienne s'est impliquée dans les dossiers suivants au cours de la dernière année :

- Programme de travailleurs étrangers temporaires
- Approvisionnement en œufs
- Éclosion à la ferme
- Bien-être animal
- Affaires mondiales Canada

Grève chez Exceldor

Un conflit de travail chez Exceldor durant l'été 2021 a entraîné des conséquences importantes pour l'ensemble de la filière avicole québécoise. En effet, les activités de l'usine de Saint-Anselme s'étant arrêtées pour une durée indéterminée, Exceldor a mis en branle son plan de contingence impliquant les usines de Nadeau Poultry, Olymel, Maple Lodge, Maple Leaf, Pinty's qui ont toutes été mises à contribution. Malgré tout, un nombre important d'oiseaux ont dû être euthanasiés sur les fermes, faute de main d'œuvre à l'abattage. Le tout est revenu à la normale au cours de l'été 2021, mais le conflit aura tout de même ébranlé fortement la filière.

Pénurie d'attrapeurs

Au cours de l'automne 2021, la filière a dû faire face à un problème important de main-d'œuvre dans lesecteur de l'attrapage de poulet. En effet, le retard dans l'arrivée et le remplacement de travailleurs étrangers temporaires (TET) s'est soldé par des reports d'abattage qui ont mené à l'euthanasie de plus d'un million de poulets. Encore une fois, la situation est maintenant réglée, mais demeure toujours précaire. Les couvoirs ont été impliqués dans ce dossier par des reports de placement de poussins. Tous les efforts nécessaires ont été déployés afin de minimiser autant que possible les pertes de la filière.

Au niveau fédéral, les rencontres des derniers mois ont permis à la ministre Qualtrough, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation d'handicap, d'annoncer des mesures concrètes pour remédier à la crise de la main-d'œuvre dans le secteur de l'approvisionnement alimentaire, entre autres, par l'augmentation temporaire de la limite du nombre de TET à 30 % et la validité des évaluations de l'impact sur le marché du travail (AMM) a été étendue de 9 à 18 mois.

Approvisionnement en poussins

Depuis quelques mois, les couvoirs canadiens de poulets à griller éprouvent certaines difficultés à s'approvisionner en œufs et poussins américains. En effet, en vertu des accords commerciaux en vigueur au Canada, les couvoirs sont dans l'obligation d'importer environ 20 % des besoins canadiens en œufs/poussins afin d'approvisionner les éleveurs de poulets et desservir les marchés. Ces enjeux d'approvisionnement sont principalement dus à des problèmes chez les compagnies de génétique dans la production d'un nombre suffisant de sujets reproducteurs et d'œufs afin de fournir les volumes nécessaires pour approvisionner à la fois, le marché américain qui connaît une hausse de la demande de poulet, et le marché étranger.

Différentes interventions ont été réalisées au cours du printemps afin de minimiser au maximum les impacts pour la filière. Malgré les analyses et le travail intervenu entre les organisations afin de pallier ces difficultés, les couvoirs ont dû procéder à des coupures de placement de poussins de 3.5 % pour la période A-176 et de 5 % pour la période A-177.

La situation risque de demeurer périlleuse pour l'année 2022, mais les couvoirs poursuivront leurs travaux et leurs interventions afin de tout mettre en œuvre pour permettre à la filière de réaliser les allocations de production de la province.

Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ) - Croissance différenciée

Le dernier plan stratégique des POIQ prévoit que l'organisation « repense le mécanisme de distribution de la croissance de la production (croissance différenciée) ». Au cours de la dernière année, le comité de production des POIQ s'est penché sur ce dossier et ses discussions ont, entre autres, portées sur les éléments suivants :

- Permettre aux producteurs de plus petites tailles d'accroître leur production plus rapidement, de façon à les inciter à demeurer en production et à améliorer leur rentabilité;
- Réduire la pression à la hausse sur le prix du quota à long terme;
- Augmenter les volumes de quotas disponibles sur le SCVQ et l'accessibilité au quota par la relève;
- Permettre une meilleure adéquation entre le prix et la valeur du quota pour faciliter les investissements sur les fermes.

Après discussion entre le conseil d'administration de LCQ et des représentants des POIQ, il est convenu que 30 % de la croissance sera distribuée en parts égales entre les producteurs et productrices et 70 % de la croissance devrait être distribuée au prorata du quota détenu.

Indépendance professionnelle

Révision de la Loi sur les agronomes

Dans la dernière année, Les Couvoiriers du Québec via le Conseil général des associations (CGA) (regroupant l'AQINAC, Réseau végétal Québec, l'Association des négociants en céréales du Québec et LCQ) a transmis ses commentaires à l'Office des professions sur la proposition de champ d'exercice et d'actes réservés aux agronomes (article 24 de la Loi). Nous sommes toujours en attente d'un dépôt de projet de Loi dans ce dossier.

Deux autres enjeux concernant la profession d'agronomes nous ont également interpelés :

Séparation du service-conseil de la vente

Dans son allocution présentée à l'ouverture du congrès de l'Ordre des agronomes du Québec en septembre, la présidente de l'Ordre a déclaré que le conseil d'administration avait donné son aval afin d'orienter ses travaux de manière à viser la séparation du service-conseil de la vente de produits. En octobre, le CGA a cherché à identifier les différents angles pour bien comprendre la portée de cette déclaration, car le scénario le plus pessimiste serait celui de dissocier complètement le service-conseil de la vente. Le modèle d'affaires des entreprises de fourniture d'intrants agricoles pourrait ainsi devoir subir de profondes transformations afin de permettre aux agronomes d'être en règle par rapport à leurs obligations déontologiques.

Facturation détaillée | Comité sur l'indépendance professionnelle de l'OAQ (2020)

En février 2020, le comité sur l'indépendance professionnelle de l'OAQ a publié un rapport dans lequel il formulait dix-sept (17)recommandations visant à minimiser l'apparence de conflits d'intérêts liés à la pratique du service-conseil et de la vente par un même agronome. L'une de ses recommandations portait sur l'obligation d'inscrire les honoraires de l'agronome sur la facturation émise au client. Ce projet a été reporté à 2023 par l'OAQ.

Plans de contrôle préventifs (PCP) (anciennement le Programme HACCP)

Un Plan de contrôle préventif est un programme qui identifie tous les risques en matière de santé animale et de salubrité des aliments qui pourraient être introduits au niveau des opérations d'un couvoir ou d'un troupeau fournisseur, et qui précise la manière dont chacun de ces risques doit être adressé. Tous les risques ou dangers possibles doivent être énumérés et pris en considération. Les couvoirs certifiés doivent obligatoirement élaborer des plans de contrôles préventifs qui sont à la base de la nouvelle méthode d'inspection des couvoirs canadiens. Ceux-ci doivent prévoir également les méthodes utilisées afin d'adresser les dangers associés à ces éléments et déterminer le nombre d'inspections prévues par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Selon la nature des opérations, le PCP inclura l'ensemble des éléments énumérés ci-dessous :

- Contrôle des procédés et des produits;
- Assainissement, biosécurité, bioconfinement, produits chimiques et lutte contre les ravageurs;
- Hygiène, biosécurité et formation des employés;
- Conception et entretien de l'équipement;
- Structure matérielle, environnement et entretien;
- Réception, transport et entreposage.

Dossier poule de races reconnues

En tant que partenaire du secteur avicole réunissant les fournisseurs d'intrants et les producteurs, Les Couvoiriers du Québec ont présenté leurs observations dans le cadre des audiences sur la demande d'annulation de la décision 12052 sur le Règlement des producteurs d'œufs d'incubation sur le contingentement et sur les conditions de production devant la Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec (RMAAQ). La modification réglementaire des Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ) portant sur la production et la mise en marché d'œufs d'incubation de races reconnues, entérinée en août 2021 par la RMAAQ, a suscité de nombreuses réactions chez les propriétaires de petits élevages. Les observations des couvoirs visaient à différencier les activités de production d'œufs fécondés de celles d'accouvaison.

Influenza aviaire

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a confirmé au printemps 2022 que des cas d'influenza aviaire H5N1 hautement pathogène (IAHP) ont été observés au Canada.

Au Québec, au moment d'écrire ses lignes, sept (7) cas étaient actifs au Québec, dont deux (2) n'ayant pas encore été confirmés par l'ACIA. Les Couvoiriers du Québec demeurent vigilants quant à la propagation du virus en appliquant une biosécurité rehaussée.

Création des comités de liaison

Tel qu'établi par le plan d'action, les Couvoiriers du Québec ont créé un comité de liaison avec le Conseil québécois de la transformation de volaille. Ce comité vise à s'entretenir des sujets communs aux deux organisations et améliorer la cohésion de la filière. Le comité de liaison LCQ – POIQ était déjà actif depuis

plusieurs années et a poursuivi ses travaux. Nous sommes toujours en attente des Éleveurs de volailles du Québec quant à la mise en place du comité LCQ – ÉVQ.

Entente Québec-Ontario

La première entente de principe permettant aux couvoirs québécois d'approvisionner le marché de poussins de l'Est de l'Ontario (marché historique) venait à échéance à la fin décembre 2020. Vu les entraves liées à la pandémie, l'entente a été renouvelée pour une autre année, et ce, aux mêmes engagements qu'en 2016.

Comme l'entente a pris fin en 2021, plus aucune entente n'est en vigueur et nous sommes en attente de discussions dans ce dossier.

Projet de Règlement des Éleveurs de volailles du Québec

Le comité de travail des intervenants de la filière avicole a déposé une demande dans le dossier du Règlement sur la production et la mise en marché du poulet visant l'abolition du plafond de détention. Pour ce faire, il a sollicité l'expertise de Daniel-Mercier Gouin, agroéconomiste. Le mandat de M. Gouin était de produire un rapport portant sur la règle du maximum individuel de détention de quota de production de poulet, en tenant compte de l'état actuel de la filière avicole, notamment son historique de développement, sa structure et son insertion dans le mouvement de consolidation des filières agroalimentaires au Québec.

Son rapport présentait dans un premier temps le résultat d'une collecte de données réalisée auprès des regroupements décrivant la présence de pôles de gestion dans la filière. Au moment d'écrire ces lignes, deux (2) journées d'audiences publiques sont à venir. Nous espérons une décision d'ici la fin 2022.

Projets de recherche | Optimisation du contrôle de *Salmonella spp.* et de *Clostridium perfringens* en production avicole par une approche d'évaluation du risque – Dre Marie-Lou Gaucher

L'Agence de santé publique du Canada rapporte plus de 4 millions de cas humains de toxi-infections d'origine alimentaire chaque année et de ce nombre, près de 64% des cas déclarés au Québec sont d'origine bactérienne.

La viande de volaille est reconnue comme une source d'exposition des consommateurs aux bactéries associées aux toxi-infections alimentaires. Pour le Québec, les travaux de recherche réalisés, faisant appel à une approche d'évaluation du risque dans différents abattoirs de la province, ont mis en lumière certaines limitations des procédés d'abattage et de transformation quant à la prise en charge de cette contamination des volailles, en plus de faire ressortir l'importance d'assurer un contrôle des pathogènes aux étapes initiales de la chaîne de production.

La recherche proposée se fait avec le soutien des partenaires industriels et des organismes subventionnaires :

- Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ)
- Les Couvoiriers du Québec inc.
- Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC)
- Les Éleveurs de volailles du Québec
- Conseil québécois de la transformation de la volaille (CQTV)

Les partenaires, en contribuant directement aux étapes de réalisation du projet, seront les premiers utilisateurs des retombées de l'étude en s'appropriant les résultats obtenus pour optimiser les pratiques et devenir les réels acteurs de l'optimisation du contrôle des pathogènes alimentaires.

Le projet a été déposé à plusieurs organismes subventionnaires et nous sommes toujours en attente de réponses pour ce projet.

Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles

L'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA) est un partenaire du secteur avicole québécois qui coordonne des activités de prévention, de contrôle et d'éradication de certaines maladies avicoles de concert avec les membres de l'industrie et les instances gouvernementales en santé animale.

Régime d'indemnisation

Le Régime d'indemnisation de maladies avicoles du Québec (RIMAQ) a été officiellement lancé le 12 février 2019 et fournit aux partenaires du secteur avicole québécois un outil financier (assurance) permettant de couvrir certains coûts et pertes encourues lors de six (6) maladies ciblées. Ces dernières sont les quatre (4)maladies déclarables auprès du gouvernement fédéral (ex. : influenza aviaire) de même que la laryngotrachéite infectieuse (LTI) et *Mycoplasma gallisepticum* (MG).

À la suite d'une demande soumise en janvier 2019, l'EQCMA a finalement obtenu confirmation au printemps 2021 d'une aide financière dans le cadre du volet Renforcement des capacités administratives du Programme des initiatives Agri-risques financé par le MAPAQ et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Cette subvention permet de couvrir certains frais administratifs liés à la gestion du RIMAQ de même que d'entreprendre certaines activités de développement. Par conséquent, une nouvelle modélisation permettant d'évaluer le coût de changements souhaités aux couvertures actuelles par les offices et les partenaires de la filière a été entreprise en cours d'année. Cette activité a d'abord exigé une mise à jour des données de base et des statistiques du secteur afin que la modélisation reflète le mieux possible la situation actuelle du secteur. L'échéancier de ce projet est le 31 mars 2023.

Mycoplasma synoviae (MS)

À la suite de la finalisation de l'étude de prévalence sur MS dans toute la filière avicole québécoise réalisée en 2019-2020, deux articles scientifiques ont été soumis pour publication dans *Avian Diseases* au cours des derniers mois. La publication officielle d'un premier article a été faite en novembre 2021 et une publication officielle du deuxième article devrait avoir lieu en 2022.

Au cours de la dernière année, l'EQCMA a collaboré avec la Fédération des producteurs d'œufs du Québec (FPOQ) à la mise en œuvre d'un programme de surveillance de MS dans le secteur des œufs de consommation qui a été lancé en juillet 2021.

Dans ce contexte, certaines questions ont été soulevées concernant la meilleure technique d'échantillonnage et de regroupement d'échantillons pour analyse en laboratoire afin de détecter l'agent pathogène. Par conséquent, l'EQCMA a convenu de subventionner un projet visant à déterminer l'utilisation de pools d'écouvillons prélevés dans la fente palatine pour la détection de MS. L'objectif de l'étude réalisée en collaboration avec la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal est d'évaluer l'efficacité (c.-à-d. sensibilité) du test de diagnostic moléculaire de PCR en temps réel (qPCR) à partir d'un écouvillon utilisé pour plusieurs oiseaux lors de prélèvements de la fente palatine. Ce projet sera complété en 2022.

Projet sur le syndrome de la fausse pondeuse

En septembre 2020, l'EQCMA a reçu du financement du volet recherche et développement du Programme des initiatives Agri-risques d'AAC pour le développement d'un projet avec la FPOQ qui permettrait d'ajouter le syndrome de la fausse pondeuse au RIMAQ. Les activités réalisées dans la dernière année comprennent la collecte de données, la modélisation et l'amorce du développement d'un protocole d'intervention lors de cas de maladie. Ces activités ont pu mener à la réalisation d'un premier volet d'assurance pour les producteurs d'œufs concernant cette maladie. Le régime sera géré par l'Alliance réciproque dans l'industrie des œufs de consommation du Canada (ARIOCC), mais séparément du RIMAQ.

Le projet vise aussi le développement d'une couverture pour les élevages de poulettes sur la base d'un dépistage précoce de la maladie. Le constat parmi les membres de l'Équipe technique santé de l'EQCMA selon lequel les connaissances scientifiques actuelles ne permettent pas le développement d'un protocole menant au dépistage précoce de cette maladie chez les jeunes poulettes a mené à un volet additionnel au projet. Une étude, aussi subventionnée par le Programme des initiatives Agri-risques d'AAC, a été lancée en juin 2021 et se déroulera jusqu'à l'échéance du projet en décembre 2022. Par des tests réalisés dans la majorité des élevages durant une période d'une année, elle vise à valider un protocole qui permettrait l'identification précoce à 7 ou 14 jours d'âge du syndrome de la fausse pondeuse.

Plan santé Chantecler et volailles de bassecour

Au cours de la dernière année, l'EQCMA a collaboré avec l'Association des producteurs de race Chantecler afin de leur proposer un programme de surveillance et de vaccination de certaines maladies d'importance pour la production Chantecler.

L'EQCMA a aussi mis sur pied un comité de travail afin d'examiner les enjeux de santé liés aux petits élevages de bassecour. Le comité a soumis ses recommandations au conseil d'administration et des contacts seront établis avec le MAPAQ pour un suivi sur certaines recommandations.

Cas de LTI et mycoplasmose à MG

Entre le 1er novembre 2020 et le 31 octobre 2021, l'EQCMA est intervenue dans un cas de LTI dans un troupeau de poulet à griller et un cas de *mycoplasmose* à MG dans un petit élevage commercial multi-espèces. Le cas de MG a regagné son statut négatif le 12 juillet 2021. Quant à celui de LTI, il a regagné son statut négatif en janvier 2022.

LE RENDEZ-VOUS avicole AQINAC

Le Rendez-vous avicole AQINAC 2021 – Une 2e édition numérique couronnée de succès!

Toujours dans l'objectif de mobiliser les différents partenaires de la production avicole vers des objectifs communs pour mieux relever ensemble les défis quotidiens et futurs de notre secteur d'activité, la 16e édition du Rendez-vous avicole AQINAC 2021 s'est tenue à nouveau en formule numérique.

L'excellent programme de conférences fut présenté sur trois (3) matinées, les 3, 10 et le 17 novembre. C'est 690 personnes qui se sont inscrites gratuitement à l'événement pour participer à l'un ou l'autre des webinaires ou pour accéder aux conférences disponibles après ces derniers.

À chacun des webinaires, c'est plus de 200 personnes qui se sont connectées pour entendre les conférences et ainsi avoir l'opportunité de poser en direct des questions aux conférenciers invités.

Questionnés par des sondages, les participants ont mentionné leur grande satisfaction quant à la qualité des conférences présentées.

Rappelons que les Couvoiriers du Québec sont des partenaires majeurs de cet incontournable événement de filière depuis le tout début.

Équipe de support

Julie Boudreau	*Directrice générale*
Yvan Lacroix	*Conseiller aux affaires internes et externes*
Vicky Parenteau	*Adjointe à la direction*
Cynthia Vallée	*Directrice des communications et relations publiques*
Audrey Labrecque	*Responsable administrative et services membres*
Marie-Claude Durand	*Coordonnatrice aux communications et aux événements*
Marie-Eve Lepage Boudreau	*Responsable des événements*
Mélissa Blais	*Agente aux événements et aux communications*
Carol-Ann Ruel	*Responsable de la comptabilité*
Lyne Plourde	*Agente administrative et aux commandites*
Lyne Thong Kham	*Agente administrative et soutien technologique*
Élizabeth Marcoux Lafrance	*Agente administrative et bureautique*
Sébastien Lacroix	*Président-directeur général de l'AQINAC, partenaire de LCQ*